

Madame, Monsieur,

le 24.11.20

L'école ZULMEE CARLU participera au TELETHON 2020 **le vendredi 4 décembre 2020**. Pour aider à la recherche, dans ce contexte si particulier, nous faisons appel à votre solidarité en vous proposant de :

- faire un don par Carte Bancaire sur notre page de collecte : <https://soutenir.afm-telethon.fr/telethon-groupe-carlu-ferry>
- faire un don directement **le vendredi 4 décembre**, par **chèque*** (à l'ordre de L'*AFM TELETHON*) ou en **espèces** (à déposer dans l'urne prévue à l'école). Selon votre don, un reçu fiscal pourra vous être remis.



** un reçu fiscal vous sera envoyé en janvier pour une déduction d'impôts*

- commander des pains au chocolat, confectionnés par **TOUFLET Boulanger (POISSY)**, notre partenaire pour cette action.

Pour l'achat d'UN PAIN AU CHOCOLAT (1€), les bénéfices (0,65 €) seront reversés au TELETHON.

Vous pouvez compléter le **bon de commande** et faire parvenir la somme à payer directement dans le cahier de liaison de votre enfant (dans une enveloppe), **avant le mardi 1^{er} décembre 2020**. Les pains au chocolat vous seront remis le **vendredi 04 décembre - 16h30, pour le goûter**.



Toutes les informations concernant l'opération TELETHON de l'école CARLU sont disponibles sur le BLOG de l'école :

<http://blog.ac-versailles.fr/zcarlu/> .

----- **BON DE COMMANDE A RENVoyer AVANT LE 01.12.2020** -----

Je [M./Mme] souhaite participer au TELETHON en faisant une commande de **pains au chocolat**. Je remets pour cela la somme de€ en espèces - par chèque (ordre : AFM TELETHON) dans une enveloppe à mon nom + numéro de téléphone directement au directeur ou dans la boîte aux lettres de l'école. Je viendrai chercher ma commande le 04.12.20 – 16h30.

Madame, Monsieur,

le 24.11.20

L'école ZULMEE CARLU participera au TELETHON 2020 **le vendredi 4 décembre 2020**. Pour aider à la recherche, dans ce contexte si particulier, nous faisons appel à votre solidarité en vous proposant de :

- faire un don par Carte Bancaire sur notre page de collecte : <https://soutenir.afm-telethon.fr/telethon-groupe-carlu-ferry>
- faire un don directement **le vendredi 4 décembre**, par **chèque*** (à l'ordre de L'*AFM TELETHON*) ou en **espèces** (à déposer dans l'urne prévue à l'école). Selon votre don, un reçu fiscal pourra vous être remis.



** un reçu fiscal vous sera envoyé en janvier pour une déduction d'impôts*

- commander des pains au chocolat, confectionnés par **TOUFLET Boulanger (POISSY)**, notre partenaire pour cette action.

Pour l'achat d'UN PAIN AU CHOCOLAT (1€), les bénéfices (0,65 €) seront reversés au TELETHON.

Vous pouvez compléter le **bon de commande** et faire parvenir la somme à payer directement dans le cahier de liaison de votre enfant (dans une enveloppe), **avant le mardi 1^{er} décembre 2020**. Les pains au chocolat vous seront remis le **vendredi 04 décembre - 16h30, pour le goûter**.



Toutes les informations concernant l'opération TELETHON de l'école CARLU sont disponibles sur le BLOG de l'école :

<http://blog.ac-versailles.fr/zcarlu/> .

----- **BON DE COMMANDE A RENVoyer AVANT LE 01.12.2020** -----

Je [M./Mme] souhaite participer au TELETHON en faisant une commande de **pains au chocolat**. Je remets pour cela la somme de€ en espèces - par chèque (ordre : AFM TELETHON) dans une enveloppe à mon nom + numéro de téléphone directement au directeur ou dans la boîte aux lettres de l'école. Je viendrai chercher ma commande le 04.12.20 – 16h30.